

LE SPORT

Le Championnat du Polo

Un grand match entre le Toronto et les Canadiens, à Saint-Lambert, samedi

Le Reliance conservera la Coupe—Courses annuelles du M. S. C., à l'île—
Les prochaines joutes de crosse — Montreal gagne enfin.
Les Newark sont leurs victimes

FAITS DIVERS

LE POLO

LE CHAMPIONNAT SERA DISPUTE SAMEDI

L'événement le plus important que nous aurons samedi à Montréal sera sans contredit la magnifique joute de polo à cheval qui entretiendra pour le championnat du Canada les membres des clubs Toronto et Canadiens de St-Lambert. Nous avons rarement eu l'occasion de voir nos vaillants cavaliers à l'œuvre, aussi ceux qui auront quelques loisirs, samedi, feront bien d'en profiter, car cette joute sera assurément la plus sensationnelle de toute la saison.

Les Toronto ont déjà démontré leur supériorité sur les membres du club de St-Lambert. Cependant, ceux-ci n'ont cessé un seul instant de s'entraîner, en sorte qu'ils sont prêts à parer à tout inconvénient et même à soutenir une lutte qui leur fera grand honneur. Les joueurs sont admirablement dressés à ce jeu. Rapides à la course et parfaitement comptés, ils faciliteront pour leurs adversaires, la tâche ardue d'évoluer en tous sens avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie.

La partie commencera vers les deux heures et demie. Il y aura des trains à tous les quarts d'heure.

Les joueurs montés s'aligneront comme suit :

No 1, M. A. E. Ogilvie; No 2, M. G. A. Simard; No 3, Major F. S. Moir; No 4, Dr A. Mignault.

Les numéros 1 et 2 correspondront à la division d'attaque d'un club de "hockey" et les numéros 3 et 4 correspondront au "point" et au "goal point".

Chaque joueur aura trois points à sa disposition pour la joute.

Le Dr Mignault montera "Boxer", "Johnny" et "Heaven"; le Major Moir montera "Chip", "Rob Roy" et "Pinto"; M. Simard conduira "Darius", "Tuppenny" et "Sandy"; tandis que M. Ogilvie montera "Handy Andy", "Nektie" et "Zowder Monkey".

Les joueurs de Toronto seront tout probablement le Col. Leonard, C. B., le capit. J. H. Elmsley, le capitaine C. T. Van Straubenzee et M. A. Beardmore.

Telle que la chose a été annoncée hier dans "La Patrie", le Reliance, yacht américain de la Nouvelle-Écosse, vaincu le Shamrock III.

Cette deuxième épreuve, ne peut laisser planer aucun doute sur la supériorité du yacht américain sur l'anglais, car la course, triangulaire qui a été disputée, a été gagnée par le Shamrock qui, disaient-on, ne pouvait être battu.

Ceux qui firent ces avances furent à demi-raison, car le Shamrock émérita même les partisans du Reliance par la lutte superbe qu'il soutint tout le temps à son terrible concurrent.

Pouce par pouce, le terrain fut disputé avec habileté.

Trois souvent dans le cours du trajet, les manœuvres savantes des marins anglais émerveillèrent les spectateurs qui eurent avec raison que la victoire pencherait du côté de l'Anglais, cette fois. Mais la compétence indiscutable du capitaine C. Beardmore triompha heureusement des prouesses admirables de ses concurrents. Il est admis maintenant que la coupe reviendra pour un an à venir, les salles du New-York yacht Club. Pratiquement parlant le Shamrock ne peut gagner, attendu qu'il a été défait même dans son joute de terrain favori. Le court espace de terrain séparant les deux yachts donna encore l'avantage à Beardmore. Il est à noter que le Shamrock n'a pu remporter la victoire dans la troisième course qui aura probablement lieu demain.

Le gain officiel du Reliance sur le Shamrock pour la course d'hier fut de une minute dix-neuf secondes.

COURSES CHEVAUX

LES COURSES HEBDOMADAIRES AU PARC ROYAL

Il y aura, dimanche prochain, au Parc Royal, de belles courses de chevaux, organisées par un groupe de citoyens importants. Ces courses, dont la classe paupère bénéficiera, ne le céderont en valeur à aucun événement du genre qui s'est encore donné au Parc Royal. Deux classes seront au programme et les heures payées sont tellement alléchantes qu'on s'attend à ce qu'un grand nombre de chevaux y prendront part.

COURSES REMISES

La pluie a fait remettre les courses au jeudi 27 août.

Les exploits de Lou Dillon

Voici un aperçu du travail de la célèbre trotteuse Lou Dillon, depuis que M. C. K. G. Belling, le millionnaire américain, l'a achetée et payée \$11,250. Lou Dillon franchissant le mille, à l'été, sur un wagon et conduite par M. B. J. Sanders.

4 Juillet 0.23, 1.01, 1.33, 2.04, 2.54, 3.44, 4.34, 5.24, 6.14, 7.04, 7.54, 8.44, 9.34, 10.24, 11.14, 12.04, 12.54, 13.44, 14.34, 15.24, 16.14, 17.04, 17.54, 18.44, 19.34, 20.24, 21.14, 22.04, 22.54, 23.44, 24.34, 25.24, 26.14, 27.04, 27.54, 28.44, 29.34, 30.24, 31.14, 32.04, 32.54, 33.44, 34.34, 35.24, 36.14, 37.04, 37.54, 38.44, 39.34, 40.24, 41.14, 42.04, 42.54, 43.44, 44.34, 45.24, 46.14, 47.04, 47.54, 48.44, 49.34, 50.24, 51.14, 52.04, 52.54, 53.44, 54.34, 55.24, 56.14, 57.04, 57.54, 58.44, 59.34, 60.24, 61.14, 62.04, 62.54, 63.44, 64.34, 65.24, 66.14, 67.04, 67.54, 68.44, 69.34, 70.24, 71.14, 72.04, 72.54, 73.44, 74.34, 75.24, 76.14, 77.04, 77.54, 78.44, 79.34, 80.24, 81.14, 82.04, 82.54, 83.44, 84.34, 85.24, 86.14, 87.04, 87.54, 88.44, 89.34, 90.24, 91.14, 92.04, 92.54, 93.44, 94.34, 95.24, 96.14, 97.04, 97.54, 98.44, 99.34, 100.24, 101.14, 102.04, 102.54, 103.44, 104.34, 105.24, 106.14, 107.04, 107.54, 108.44, 109.34, 110.24, 111.14, 112.04, 112.54, 113.44, 114.34, 115.24, 116.14, 117.04, 117.54, 118.44, 119.34, 120.24, 121.14, 122.04, 122.54, 123.44, 124.34, 125.24, 126.14, 127.04, 127.54, 128.44, 129.34, 130.24, 131.14, 132.04, 132.54, 133.44, 134.34, 135.24, 136.14, 137.04, 137.54, 138.44, 139.34, 140.24, 141.14, 142.04, 142.54, 143.44, 144.34, 145.24, 146.14, 147.04, 147.54, 148.44, 149.34, 150.24, 151.14, 152.04, 152.54, 153.44, 154.34, 155.24, 156.14, 157.04, 157.54, 158.44, 159.34, 160.24, 161.14, 162.04, 162.54, 163.44, 164.34, 165.24, 166.14, 167.04, 167.54, 168.44, 169.34, 170.24, 171.14, 172.04, 172.54, 173.44, 174.34, 175.24, 176.14, 177.04, 177.54, 178.44, 179.34, 180.24, 181.14, 182.04, 182.54, 183.44, 184.34, 185.24, 186.14, 187.04, 187.54, 188.44, 189.34, 190.24, 191.14, 192.04, 192.54, 193.44, 194.34, 195.24, 196.14, 197.04, 197.54, 198.44, 199.34, 200.24, 201.14, 202.04, 202.54, 203.44, 204.34, 205.24, 206.14, 207.04, 207.54, 208.44, 209.34, 210.24, 211.14, 212.04, 212.54, 213.44, 214.34, 215.24, 216.14, 217.04, 217.54, 218.44, 219.34, 220.24, 221.14, 222.04, 222.54, 223.44, 224.34, 225.24, 226.14, 227.04, 227.54, 228.44, 229.34, 230.24, 231.14, 232.04, 232.54, 233.44, 234.34, 235.24, 236.14, 237.04, 237.54, 238.44, 239.34, 240.24, 241.14, 242.04, 242.54, 243.44, 244.34, 245.24, 246.14, 247.04, 247.54, 248.44, 249.34, 250.24, 251.14, 252.04, 252.54, 253.44, 254.34, 255.24, 256.14, 257.04, 257.54, 258.44, 259.34, 260.24, 261.14, 262.04, 262.54, 263.44, 264.34, 265.24, 266.14, 267.04, 267.54, 268.44, 269.34, 270.24, 271.14, 272.04, 272.54, 273.44, 274.34, 275.24, 276.14, 277.04, 277.54, 278.44, 279.34, 280.24, 281.14, 282.04, 282.54, 283.44, 284.34, 285.24, 286.14, 287.04, 287.54, 288.44, 289.34, 290.24, 291.14, 292.04, 292.54, 293.44, 294.34, 295.24, 296.14, 297.04, 297.54, 298.44, 299.34, 300.24, 301.14, 302.04, 302.54, 303.44, 304.34, 305.24, 306.14, 307.04, 307.54, 308.44, 309.34, 310.24, 311.14, 312.04, 312.54, 313.44, 314.34, 315.24, 316.14, 317.04, 317.54, 318.44, 319.34, 320.24, 321.14, 322.04, 322.54, 323.44, 324.34, 325.24, 326.14, 327.04, 327.54, 328.44, 329.34, 330.24, 331.14, 332.04, 332.54, 333.44, 334.34, 335.24, 336.14, 337.04, 337.54, 338.44, 339.34, 340.24, 341.14, 342.04, 342.54, 343.44, 344.34, 345.24, 346.14, 347.04, 347.54, 348.44, 349.34, 350.24, 351.14, 352.04, 352.54, 353.44, 354.34, 355.24, 356.14, 357.04, 357.54, 358.44, 359.34, 360.24, 361.14, 362.04, 362.54, 363.44, 364.34, 365.24, 366.14, 367.04, 367.54, 368.44, 369.34, 370.24, 371.14, 372.04, 372.54, 373.44, 374.34, 375.24, 376.14, 377.04, 377.54, 378.44, 379.34, 380.24, 381.14, 382.04, 382.54, 383.44, 384.34, 385.24, 386.14, 387.04, 387.54, 388.44, 389.34, 390.24, 391.14, 392.04, 392.54, 393.44, 394.34, 395.24, 396.14, 397.04, 397.54, 398.44, 399.34, 400.24, 401.14, 402.04, 402.54, 403.44, 404.34, 405.24, 406.14, 407.04, 407.54, 408.44, 409.34, 410.24, 411.14, 412.04, 412.54, 413.44, 414.34, 415.24, 416.14, 417.04, 417.54, 418.44, 419.34, 420.24, 421.14, 422.04, 422.54, 423.44, 424.34, 425.24, 426.14, 427.04, 427.54, 428.44, 429.34, 430.24, 431.14, 432.04, 432.54, 433.44, 434.34, 435.24, 436.14, 437.04, 437.54, 438.44, 439.34, 440.24, 441.14, 442.04, 442.54, 443.44, 444.34, 445.24, 446.14, 447.04, 447.54, 448.44, 449.34, 450.24, 451.14, 452.04, 452.54, 453.44, 454.34, 455.24, 456.14, 457.04, 457.54, 458.44, 459.34, 460.24, 461.14, 462.04, 462.54, 463.44, 464.34, 465.24, 466.14, 467.04, 467.54, 468.44, 469.34, 470.24, 471.14, 472.04, 472.54, 473.44, 474.34, 475.24, 476.14, 477.04, 477.54, 478.44, 479.34, 480.24, 481.14, 482.04, 482.54, 483.44, 484.34, 485.24, 486.14, 487.04, 487.54, 488.44, 489.34, 490.24, 491.14, 492.04, 492.54, 493.44, 494.34, 495.24, 496.14, 497.04, 497.54, 498.44, 499.34, 500.24, 501.14, 502.04, 502.54, 503.44, 504.34, 505.24, 506.14, 507.04, 507.54, 508.44, 509.34, 510.24, 511.14, 512.04, 512.54, 513.44, 514.34, 515.24, 516.14, 517.04, 517.54, 518.44, 519.34, 520.24, 521.14, 522.04, 522.54, 523.44, 524.34, 525.24, 526.14, 527.04, 527.54, 528.44, 529.34, 530.24, 531.14, 532.04, 532.54, 533.44, 534.34, 535.24, 536.14, 537.04, 537.54, 538.44, 539.34, 540.24, 541.14, 542.04, 542.54, 543.44, 544.34, 545.24, 546.14, 547.04, 547.54, 548.44, 549.34, 550.24, 551.14, 552.04, 552.54, 553.44, 554.34, 555.24, 556.14, 557.04, 557.54, 558.44, 559.34, 560.24, 561.14, 562.04, 562.54, 563.44, 564.34, 565.24, 566.14, 567.04, 567.54, 568.44, 569.34, 570.24, 571.14, 572.04, 572.54, 573.44, 574.34, 575.24, 576.14, 577.04, 577.54, 578.44, 579.34, 580.24, 581.14, 582.04, 582.54, 583.44, 584.34, 585.24, 586.14, 587.04, 587.54, 588.44, 589.34, 590.24, 591.14, 592.04, 592.54, 593.44, 594.34, 595.24, 596.14, 597.04, 597.54, 598.44, 599.34, 600.24, 601.14, 602.04, 602.54, 603.44, 604.34, 605.24, 606.14, 607.04, 607.54, 608.44, 609.34, 610.24, 611.14, 612.04, 612.54, 613.44, 614.34, 615.24, 616.14, 617.04, 617.54, 618.44, 619.34, 620.24, 621.14, 622.04, 622.54, 623.44, 624.34, 625.24, 626.14, 627.04, 627.54, 628.44, 629.34, 630.24, 631.14, 632.04, 632.54, 633.44, 634.34, 635.24, 636.14, 637.04, 637.54, 638.44, 639.34, 640.24, 641.14, 642.04, 642.54, 643.44, 644.34, 645.24, 646.14, 647.04, 647.54, 648.44, 649.34, 650.24, 651.14, 652.04, 652.54, 653.44, 654.34, 655.24, 656.14, 657.04, 657.54, 658.44, 659.34, 660.24, 661.14, 662.04, 662.54, 663.44, 664.34, 665.24, 666.14, 667.04, 667.54, 668.44, 669.34, 670.24, 671.14, 672.04, 672.54, 673.44, 674.34, 675.24, 676.14, 677.04, 677.54, 678.44, 679.34, 680.24, 681.14, 682.04, 682.54, 683.44, 684.34, 685.24, 686.14, 687.04, 687.54, 688.44, 689.34, 690.24, 691.14, 692.04, 692.54, 693.44, 694.34, 695.24, 696.14, 697.04, 697.54, 698.44, 699.34, 700.24, 701.14, 702.04, 702.54, 703.44, 704.34, 705.24, 706.14, 707.04, 707.54, 708.44, 709.34, 710.24, 711.14, 712.04, 712.54, 713.44, 714.34, 715.24, 716.14, 717.04, 717.54, 718.44, 719.34, 720.24, 721.14, 722.04, 722.54, 723.44, 724.34, 725.24, 726.14, 727.04, 727.54, 728.44, 729.34, 730.24, 731.14, 732.04, 732.54, 733.44, 734.34, 735.24, 736.14, 737.04, 737.54, 738.44, 739.34, 740.24, 741.14, 742.04, 742.54, 743.44, 744.34, 745.24, 746.14, 747.04, 747.54, 748.44, 749.34, 750.24, 751.14, 752.04, 752.54, 753.44, 754.34, 755.24, 756.14, 757.04, 757.54, 758.44, 759.34, 760.24, 761.14, 762.04, 762.54, 763.44, 764.34, 765.24, 766.14, 767.04, 767.54, 768.44, 769.34, 770.24, 771.14, 772.04, 772.54, 773.44, 774.34, 775.24, 776.14, 777.04, 777.54, 778.44, 779.34, 780.24, 781.14, 782.04, 782.54, 783.44, 784.34, 785.24, 786.14, 787.04, 787.54, 788.44, 789.34, 790.24, 791.14, 792.04, 792.54, 793.44, 794.34, 795.24, 796.14, 797.04, 797.54, 798.44, 799.34, 800.24, 801.14, 802.04, 802.54, 803.44, 804.34, 805.24, 806.14, 807.04, 807.54, 808.44, 809.34, 810.24, 811.14, 812.04, 812.54, 813.44, 814.34, 815.24, 816.14, 817.04, 817.54, 818.44, 819.34, 820.24, 821.14, 822.04, 822.54, 823.44, 824.34, 825.24, 826.14, 827.04, 827.54, 828.44, 829.34, 830.24, 831.14, 832.04, 832.54, 833.44, 834.34, 835.24, 836.14, 837.04, 837.54, 838.44, 839.34, 840.24, 841.14, 842.04, 842.54, 843.44, 844.34, 845.24, 846.14, 847.04, 847.54, 848.44, 849.34, 850.24, 851.14, 852.04, 852.54, 853.44, 854.34, 855.24, 856.14, 857.04, 857.54, 858.44, 859.34, 860.24, 861.14, 862.04, 862.54, 863.44, 864.34, 865.24, 866.14, 867.04, 867.54, 868.44, 869.34, 870.24, 871.14, 872.04, 872.54, 873.44, 874.34, 875.24, 876.14, 877.04, 877.54, 878.44, 879.34, 880.24, 881.14, 882.04, 882.54, 883.44, 884.34, 885.24, 886.14, 887.04, 887.54, 888.44, 889.34, 890.24, 891.14, 892.04, 892.54, 893.44, 894.34, 895.24, 896.14, 897.04, 897.54, 898.44, 899.34, 900.24, 901.14, 902.04, 902.54, 903.44, 904.34, 905.24, 906.14, 907.04, 907.54, 908.44, 909.34, 910.24, 911.14, 912.04, 912.54, 913.44, 914.34, 915.24, 916.14, 917.04, 917.54, 918.44, 919.34, 920.24, 921.14, 922.04, 922.54, 923.44, 924.34, 925.24, 926.14, 927.04, 927.54, 928.44, 929.34, 930.24, 931.14, 932.04, 932.54, 933.44, 934.34, 935.24, 936.14, 937.04, 937.54, 938.44, 939.34, 940.24, 941.14, 942.04, 942.54, 943.44, 944.34, 945.24, 946.14, 947.04, 947.54, 948.44, 949.34, 950.24, 951.14, 952.04, 952.54, 953.44, 954.34, 955.24, 956.14, 957.04, 957.54, 958.44, 959.34, 960.24, 961.14, 962.04, 962.54, 963.44, 964.34, 965.24, 966.14, 967.04, 967.54, 968.44, 969.34, 970.24, 971.14, 972.04, 972.54, 973.44, 974.34, 975.24, 976.14, 977.04, 977.54, 978.44, 979.34, 980.24, 981.14, 982.04, 982.54, 983.44, 984.34, 985.24, 986.14, 987.04, 987.54, 988.44, 989.34, 990.24, 991.14, 992.04, 992.54, 993.44, 994.34, 995.24, 996.14, 997.04, 997.54, 998.44, 999.34, 1000.24, 1001.14, 1002.04, 1002.54, 1003.44, 1004.34, 1005.24, 1006.14, 1007.04, 1007.54, 1008.44, 1009.34, 1010.24, 1011.14, 1012.04, 1012.54, 1013.44, 1014.34, 1015.24, 1016.14, 1017.04, 1017.54, 1018.44, 1019.34, 1020.24, 1021.14, 1022.04, 1022.54, 1023.44, 1024.34, 1025.24, 1026.14, 1027.04, 1027.54, 1028.44, 1029.34, 1030.24, 1031.14, 1032.04, 1032.54, 1033.44, 1034.34, 1035.24, 1036.14, 1037.04, 1037.54, 1038.44, 1039.34, 1040.24, 1041.14, 1042.04, 1042.54, 1043.44, 1044.34, 1045.24, 1046.14, 1047.04, 1047.54, 1048.44, 1049.34, 1050.24, 1051.14, 1052.04, 1052.54, 1053.44, 1054.34, 1055.2

La Patrie

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 25 août.

Cher rédacteur,
Nous étions ici à l'élision des feuilles. Les voici qui palissent. Bientôt elles joncheront le sol.

Les feuilles ! Elles sont bien l'image de la vie ! Et comme la vie publique fait passer vite la vraie vie — celle qui, quand elle nous a échappé, ne revient plus.

Il y a six mois que dure la session. Et il me semble que c'est hier qu'elle s'est ouverte.

Que diriez-vous ? Il y a vingt-deux ans que la question de la construction d'un chemin de fer à travers le continent était discutée sous les voûtes où entendait le débat actuel.

Et il me semble que c'était hier ! Le ton du débat de cette année est meilleur que celui de 1881.

Pas un député n'a parlé ruine. La confiance dans l'avenir de notre pays est la note dominante des discours.

Votre directeur politique, M. Tarte, a préconisé énergiquement la politique des moyens de transport par eau — par les grands lacs et le fleuve St-Laurent. Cette politique est la seule qui nous permette de faire concurrence avec nos voisins des Etats-Unis, la seule qui nous assure des taux et des tarifs à bon marché.

Le projet ministériel en retardera-t-il la mise en action ?

Si oui, une erreur fatale aura été commise.

Il a été entendu que le vote sera pris mardi sur l'amendement de M. Puttee.

Sir Richard Cartwright a fait un discours d'une heure — intéressant à plus d'un titre, mais ayant peu de portée sur la question débattue. Il a défendu l'attitude du parti libéral sur la question du Pacifique en 1881.

Le ministre du Commerce commence à sentir le poids de ses soixante-dix ans. Il est atteint d'un rhumatisme aigu qui le force à marcher à l'aide de deux bâtons. Sir Richard était un athlète. Il doit trouver dur d'être ainsi perclus !

Sir Wilfrid Laurier a prêté une constante attention au débat, aujourd'hui. Il est resté à son siège jusqu'à la fin de la séance.

Il y aura plusieurs amendements au projet ministériel.

Trente-cinq députés ont fait application aux "whips" des deux partis pour prendre la parole.

Le Premier-Ministre répondra sans doute lui-même aux principales objections soulevées au cours de la discussion.

LE NOUVEL EVEQUE DE BUFFALO

Mgr. Chas. H. Colton, le nouvel évêque de Buffalo, a pris hier soir possession de son siège épiscopal, au milieu d'une démonstration de vive sympathie et de respectueuse affection à laquelle des milliers de catholiques ont pris part.

Mgr. Colton est âgé de 55 ans. Il était recteur de l'église St-Stephen à New-York depuis vingt-cinq ans. Né le 15e octobre 1848, il fut ordonné le 10 juin 1876 et nommé recteur le 22 septembre 1887. St-Stephen est la plus importante paroisse catholique de New-York. Il y fonda des écoles du soir pour les jeunes filles et donna à la jeunesse en générale une impulsion qui a produit les meilleurs résultats. En 1894, Mgr. l'archevêque Corrigan le nomma vice-archevêque du diocèse de New-York.

Mgr. Colton saura se mériter l'amitié et la confiance des catholiques de Buffalo ainsi que l'estime et le respect de la population toute entière.

On annonce définitivement que le tsar rendra visite à l'empereur François-Joseph, à Vienne, pendant cinq jours vers la fin de septembre.

La ligne Dominion inaugure un service nouveau. Le "Canada", en quittant Liverpool, au lieu de se diriger directement vers le golfe, fera d'abord escale à Boston. A son prochain voyage, le "Canada" quittera Boston à 2 heures p. m., le 12 septembre, pour venir ensuite à Québec et à Montréal. Beaucoup de gens profiteront sans doute de ce nouveau service entre Boston et les ports canadiens.

W. E. Pardie, avocat, de Winnipeg, a été nommé juge de la cour d'Appel du Manitoba, pour succéder au juge Dubuc.

M. Louis Larivière, qui fait partie du personnel du bureau de la presse pour l'exposition de St-Louis, Mo., a été chargé par la compagnie de ce grand concours universel d'assister à l'exposition de Toronto et de faire rapport sur tout ce qui s'y passera de remarquable.

PRESERVEZ VOTRE LANGUE !

Nos compatriotes des Etats-Unis restent en général fermement attachés à leur religion et à leurs traditions nationales. Mais il faut bien avouer que trop des nôtres qui ont traversé la ligne 45 oublient malheureusement la langue de leur père. Nombre de nos gens établis aux Etats-Unis depuis plusieurs années peuvent à peine aujourd'hui se faire comprendre en français. C'est bien triste à dire, mais c'est la vérité tout de même.

Que faire pour préserver nos compatriotes de l'oubli de leur langue, pour combattre l'assimilation à outrance ?

Il existe peut-être aujourd'hui moins de danger qu'autrefois pour eux d'oublier leur origine et le beau parler de leurs ancêtres. Il est notoire que la langue française fait des progrès sérieux dans la République voisine, que le goût de l'art se répand à plus en plus. On parle le français dans une foule de familles américaines fort en vue. Les journaux publient dans tous les coins du continent et contribuent à faire aimer davantage le doux langage de France.

Tous les grands journaux américains portent une attention soutenue aux choses françaises.

Nos gens lisent beaucoup plus qu'autrefois, et ils ne manquent pas de constater que la langue française jouit d'une faveur signalée auprès des classes dirigeantes, des esprits éclairés.

Ils apprennent ainsi à attacher un plus grand prix à la langue qu'ils ont appris sur les genoux de leur mère, et ils en font usage sans crainte de froisser ceux qui les entourent ou qui leur procurent du travail.

Les communications étant aujourd'hui plus faciles, nos gens voyagent beaucoup plus. Ils reviennent voir la terre natale en plus grand nombre, et nous leur rendons visite bien plus souvent qu'autrefois. Bref, l'éloignement, qui produisait l'oubli, n'exerce plus ses ravages aussi péniblement que dans le passé.

Nos frères de par delà la frontière n'ont qu'à conserver bien français le sanctuaire de la famille pour rester dignes de leurs ancêtres, pour garder précieusement au fond de leur cœur l'amour de leur origine et de leur race. Malheureusement, ils abandonnent trop souvent l'usage de leur langue dans le commerce, dans l'industrie, dans les réunions d'amis, dans la vie sociale, même au sein de leur famille.

A l'école aussi, le français est négligé. Il est temps de réagir.

Un grand nombre des nôtres se refusent à parler le français, sous prétexte qu'ils le parlent mal. Ils ne songent pas qu'ils ne parlent pas mieux l'anglais, que si leur prononciation n'est pas mauvaise, en revanche ils font une guerre acharnée aux règles les plus élémentaires de la grammaire anglaise. Retenues derrière cette excuse coupable, ils se croient parfaitement en règle. Est-il nécessaire de faire remarquer que le meilleur moyen de ne jamais savoir le français, c'est de ne jamais le parler ? C'est par la pratique que l'on devient habile en toute chose ; pour bien parler une langue, il faut la parler beaucoup, il faut lire beaucoup les ouvrages écrits en cette langue. Le français n'est-il pas la plus belle langue que l'homme ait jamais parlée ?

Nos gens devraient se faire un devoir de lire les journaux, de former des cercles où ils se réuniraient pour parler du pays natal, de l'avenir de la race française en Amérique, etc.

Tout en restant franchement Canadiens, ils montreraient qu'ils sont de bons citoyens américains. Cela leur permettrait aussi d'obtenir la part d'influence qu'ils doivent avoir, de faire et d'être quelque chose.

AU VATICAN

Une correspondance de Rome fournit les quelques renseignements qui suivent et qui ne manquent sûrement pas d'intérêt.

Le Souverain Pontife ne se soucie point d'agir avec trop de précipitation, et avant de prendre aucune décision importante dans les affaires politiques, il veut avoir le temps de se reconnaître.

Il se pourrait fort bien que, pour les mêmes raisons, la nomination du secrétaire d'Etat soit ajournée quelque temps. Pendant la vacance de cette charge, Mgr. Merry del Val, ancien secrétaire du conclave et vice-secrétaire d'Etat, pourvoit aux affaires courantes. Chaque matin, Pie X s'entretient longuement avec lui, prend connaissance des rapports envoyés par les nuncios, et suggère lui-même le sens des réponses. Visiblement, il tient à faire en détail l'inventaire de la succession laissée par Léon XIII et le cardinal Rampolla, avant de choisir le nouveau ministre entre les mains duquel il la remettra.

L'ASSEMBLEE DE BERTHIER

Une assemblée publique sera tenue à Berthier, dimanche après-midi. M. Tarte a été prié d'y assister. Voici la correspondance qui a été échangée à ce sujet :

Québec, 22 août, 1903.
Honorable J. Israël Tarte, M.P.,
Ottawa.

Mon cher M. Tarte,
Nous avons convoqué pour le 30 août, à Berthier, une grande assemblée.

Vous êtes électeur du comté de Berthier, c'est votre comté natal. Vous avez souvent pris part aux luttes politiques qui s'y sont faites.

Vous vous êtes retiré du cabinet dont vous étiez l'un des membres sur une question de haute importance : la politique fiscale de notre pays.

J'ai cru que dans les circonstances actuelles, je pourrais prendre la liberté de vous inviter à porter la parole à notre réunion.

L'heure n'est-elle pas venue pour tous ceux qui ont des idées communales sur la question du tarif d'éclairer l'opinion publique ?

N'êtes-vous pas convaincu comme moi que la majorité de l'électorat est en faveur d'une politique de protection de nos intérêts agricoles, industriels et ouvriers ?

Vous m'obligerez, mon cher M. Tarte, en me donnant une réponse aussi tôt que possible.

Croyez-moi,
Votre dévoué,
LOUIS P. PELLETIER.

Ottawa, 24 août 1903.
Honorable L. P. Pelletier, M. P.,
Québec.

Mon cher Pelletier,
J'accuse réception de votre lettre de samedi, par laquelle vous m'invitez à prendre part à une assemblée que M. Hackett et vous avez organisée pour le 30 de ce mois.

En effet, je suis, comme vous le dites, électeur du comté de Berthier où j'ai toujours porté un vif intérêt.

Je crois fermement que nous ne devons pas différer davantage l'adoption d'une politique fiscale qui protège nos ports contre la concurrence illégitime et dangereuse que nous font des pays dont les marchés nous sont fermés, pour toutes fins pratiques.

Je me suis séparé de mes collègues sur cette question du tarif à laquelle j'attache la plus grande importance.

J'accepte sans hésitation l'invitation que vous me faites.

J'irai préconiser à Berthier, devant les citoyens de mon comté natal, la politique fiscale dans laquelle j'ai foi.

Des questions de ce genre devraient, selon moi, être abordées sans parti pris et surtout sans esprit étroit de parti-sancie politique.

Croyez-moi,
Votre bien dévoué,
J. ISRAËL TARTE.

(Suite de la page 5)

New-York, je vous demande le nouveau quelle sera notre situation et ce que nous allons faire.

M. Tarte fait ensuite le tableau des merveilleuses améliorations réalisées par les Américains dans leur système de navigation intérieure. Ils possèdent aujourd'hui 22,000 vaisseaux sur les grands lacs et certains de ces vaisseaux portent 250,000 boisseaux de grain. Ils augmentent chaque année le tonnage de leurs vaisseaux, croisent leurs canaux et les délaient à giorno.

D'année en année, au fur et à mesure que se réalisent ces améliorations, ils abaissent leurs taux de transport.

Dans tous les ports de quelque importance, il y a des éleveurs de premier ordre s'accumulent les grains qui ne peuvent être expédiés pendant les mois d'été.

Laissez-moi rappeler à ceux qui portent quelque intérêt au problème du transport, qu'il est très peu transporté du grain pendant les mois d'hiver. Tous les rapports officiels constatent que la plus grande quantité de grain est expédiée pendant les mois d'été, spécialement en

Septembre et octobre.

Des que la saison de navigation est close, les chemins de fer haussent leurs taux.

Ainsi, entre Buffalo et New-York, les taux sont de 3 et 3 1/2 cents pendant la saison de navigation ; ils sont ensuite de 5 cents.

J'ajouterais que les tarifs de chemin de fer sont sensiblement les mêmes de chaque côté de la frontière, entre les terres à blé et les Grands Lacs.

Qu'allons-nous faire en face de la présente situation ? Sommes-nous capables de faire la lutte à nos compétiteurs américains ? Je le crois, si nous savons choisir nos armes. Il faut profiter de

leur expérience.

Nous sommes propriétaires conjoints des grands lacs, excepté le Lac Michigan. Voici un tableau de distances qui offre un intérêt considérable.

De Chicago à Depot Harbor, 579 milles

De Depot Harbor à Montréal, 379

Total, 958

De Chicago à Buffalo par les lacs, 889

De Buffalo à New-York, via New-York Central, 440

Total, 1,329

Différence en faveur de la route du St-Laurent et du port de Montréal, 371

De Duluth à Depot Harbor, par les lacs, 644

De Depot Harbor à Montréal, par les lacs, 379

Total, 1,023

De Duluth à Buffalo par les lacs, 897

De Buffalo à New-York via New-York Central, 440

Total, 1,337

Différence en faveur de Montréal, 414

De Port Arthur à Depot Harbor, 510

La distance à Midland est à peu près la même.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA DE LA NECESSITE D'EN FAIRE UN CONSTANT USAGE.

"DALALA"

Thés Verts Naturels de Ceylan.
Les rivaux des thés du Japon.
Emballés dans du papier de plomb seulement —
Jamais vendus à la mesure.

25c, 30c, 40c, 50c, 60c, LA LIVRE.

De New-York à Liverpool ... 3,105
De Montréal à Liverpool ... 2,121

Différence en notre faveur ... 984

L'exemple de M. Booth, dont le chemin de fer transporte aujourd'hui plus de 20,000,000 de boisseaux de grain et en transporterait 50,000,000 s'il avait à Montréal et ailleurs l'accommodation nécessaire, démontre que nous pouvons faire quand nous le voulons.

Les conditions géographiques que nous rencontrons, il est vrai que le Lac Supérieur est le grand centre du commerce, mais les lacs sont tributaires du Saint-Laurent.

La distance est plus courte de Milwaukee, de Chicago, de Duluth, aux ports canadiens, au port de Montréal, qu'aux ports de Buffalo et de New-York. Les ports de la Baie Georgienne expédient aujourd'hui beaucoup de grain américain. S'ils étaient équipés comme les ports américains, ce trafic augmenterait considérablement.

Un programme

Pour lutter contre les Américains, nous avons deux systèmes : transport entier par eau, à travers nos lacs et nos canaux et le système mixte. Avant de quitter le ministère, j'avais soumis à mes collègues, un mémoire sur la question du transport. Je demandais l'amélioration de nos voies navales de la tête du Lac Supérieur à l'Océan. Port William et Port Arthur, sont les débouchés naturels de notre Nord-Ouest. Il faudrait améliorer considérablement ces deux ports : un demi-million à Port Colborne, une couple de millions à Port Colborne ne seraient pas de trop. Nous avons dépensé 880,000 pour notre système de canaux, mais nous n'avons pas équipé convenablement nos ports. Il faudrait opérer des sondages tout le long du parcours.

Le port de Montréal

Le port de Montréal devrait être aussi libre que possible. C'est un port national : le point de rencontre de la navigation des lacs et de la navigation océanique. La dette de la commission du port sera bientôt d'une dizaine de millions, et les commissaires évalueront sans doute à payer leur intérêt, mais les taux qu'il faudra imposer pour faire face à cet intérêt gêneront le commerce. C'est une erreur de créer une pareille situation. Si nous voulons lutter avec les Américains, il ne faut imposer que les droits nécessaires à l'entretien du port et rendre celui-ci aussi libre que possible, comme nous avons fait de nos canaux. Il faudrait y dépenser au moins \$7,000,000 ou \$8,000,000. Les entreprises coûteraient \$3,000,000. Les quais actuels ne sont pas assez considérables. J'avais conseillé des améliorations. Le gouvernement devrait immédiatement prendre à son compte la dette du port de Montréal, en ce qui concerne au moins l'emprunt de cette année et les dépenses à venir. C'est d'intérêt général pour la route du Saint-Laurent, que le gouvernement prenne aussi la direction du port. C'est raisonnable. Je crois que le système actuel est mauvais. Il n'y a personne de respectable. Les commissaires ne connaissent pas leur besogne et l'ouvrage coûte au moins 30 p. c. de plus qu'il ne devrait.

J'avais aussi recommandé l'équipement des ports des Trois-Rivières et de Québec et le commencement du canal de la Baie Georgienne. Je ne demandais pas la réalisation de tout le projet, mais l'amélioration immédiate de la Rivière des Français. J'ai consenti à laisser le projet en suspens, parce qu'un autre projet, digne de considération, l'extension du port de Montréal, était en l'air. J'étais prêt à l'abandonner, mais j'ai vu que deux projets pourraient, je crois, être réalisés. Je demandais aussi l'amélioration du St-Laurent. C'est nécessaire. Il faudrait réorganiser le système de pilotage. Nous devrions avoir des éclusiers à Port Colborne, à Montréal, à Lévis.

M. Tarte croit à la nécessité de développer immédiatement nos voies navales, sans quoi nous perdrons le commerce. Entretien des opinions, ne revenant d'aucun intérêt, j'attendais, dit-il, avec intérêt les explications du gouvernement sur le

Grand Tronc Pacifique

Il rappelle que le Grand Tronc refusait de construire à la fois la section de l'Est et celle de l'Ouest. Les partisans du gouvernement sont alors intervenus pour demander la construction immédiate de la section Québec et de celle par le gouvernement. Les gens des Provinces Maritimes ont ensuite réclamé la section Québec-Montréal.

Pas une compagnie privée n'aurait pu construire cette ligne, le gouvernement a donc décidé de construire lui-même.

Je crois que dans la province de Québec le chemin traversera de bonnes régions de colonisation. La section

Maladie du Foie et Biliosité

Accompagnées de maladies stomacales et de maux de tête, sont guéries par les Pâtes de Dr Chase pour les reins et le Foie.

Une peau pâle, blême, jaunée, indiquant la torpeur du foie et des reins, la torpeur du sang amoncelée et qui peuvent être corrigées entièrement par les Pâtes de Dr Chase pour les reins et le Foie.

En agissant directement sur le foie et les intestins, ce grand remède procure une guérison prompte et permanente, à tous les dérangements de ces organes, il guérit l'indigestion et la dyspepsie et détruit la cause des maux de tête et de la biliosité. Une pilule, une dose. Vingt-cinq cents la boîte, chez tous les marchands. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase sont sur chaque boîte.

qu'il traversera du côté sud est bonne aussi.

Je ne dirai pas que nous n'ayons pas d'informations, mais je demande si nous ne pourrions pas en avoir plus ; si il ne serait pas prudent d'en avoir plus avant de se lancer dans un pareil projet.

On n'a pas fait d'examen au point de vue de la construction du chemin de fer. Personne ne sait quels sont les obstacles à vaincre, ni

Le coût de l'entreprise

Le projet est attrayant à certains points de vue, mais je ne le crois pas impératif.

Je suis content de voir le Grand Tronc entrer dans l'Ouest, et la ligne Québec-Montréal sera utile au point de vue local, mais je ne crois pas que le dernier soit impératif, au point de vue général du transport.

La question est de savoir : Qu'est-ce que cela nous coûtera ? Ne pourrions-nous pas faire mieux ?

Ce chemin ne nous permettra pas de faire la compétition pour le trafic de l'Ouest. Il ne diminuera d'aucune façon les taux sur le blé et autres commodités. Personne n'a essayé de prouver cela.

L'orateur établit ensuite qu'il devra coûter près de \$100,000,000 et il craint que si, après deux ans, la section Est ne paie pas, le Grand Tronc Pacifique obtienne d'être dispensé de payer l'intérêt. Il fait un nouvel appel en faveur du développement de nos voies navales ; il craint que le projet actuel empêche la réalisation de choses plus nécessaires.

Le Gouvernement fait-il quand sera construite la section Québec-Winnipeg ?

Je voudrais avoir des informations à ce sujet avant de donner mon vote. Le gouvernement n'a-t-il aussi le pouvoir complètement contrôler les tarifs ?

Je ne crois pas qu'il puisse le faire. J'aimerais aussi à connaître le tracé du chemin dans l'Ouest, afin de savoir quelles sont les terres qu'il développera.

Après le Travail ou l'Exercice

POND'S EXTRACT

Calmes les douleurs, fait disparaître les rhumatismes, guérit les maux de tête et les maux de gorge.

Ne prenez pas les préparations faibles, aqueuses, que l'on dit être "la même chose" que POND'S EXTRACT qui surissent facilement et qui contiennent généralement de l'alcool de bois, qui est un poison mortel.

L'union Amalgamée des travailleurs en Caoutchouc local No 8

Convoque tous ses adhérents pour une assemblée spéciale et plénière qui se tiendra vendredi le 28, à la salle Grand, coin des rues Ste-Catherine et Montcalm.

Des résolutions de la plus haute importance seront prises à cette assemblée. Avis à ceux qui s'intéressent aux questions sociales, qui seront prises seront définitives.

LE COMITE.

AVIS

Je donne, par les présentes, avis que j'ai été nommé curateur à la succession vacante de feu James Court, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge de la Cour Supérieure, un des Juges de la Cour Supérieure, à Montréal, en date du 25 août 1903.

Toutes personnes créancières envers la succession vacante ou toutes celles qui ont des réclamations, sont priées de payer ou de réclamer, sans délai, entre les quinze du mois de septembre prochain, au bureau du sous-séjour, dans le local de Louis Bédard, notaire, No 47 rue St-Vincent, Montréal.

Montréal, 26 août 1903.
J. A. BÉDARD, Curateur,
Député - Protonotaire de la Cour Supérieure, à Montréal. 155-2

ESSAYEZ DONC

... LE ...

Contralvum

ou

Anti-Cholera

Du Dr ED. MORIN

Remède idéal contre les maladies de Juitel et Aout

Dysenterie.

Diarrhée, Douleurs Intestinales, Etc., Etc.

AVIS PUBLIC

Ville de Maisonneuve

Avis public est par les présentes donné que les évaluations ont été déposées au rôle de l'évaluation de cette ville pour l'année 1903, le vingt-quatre d'août courant (1903), au bureau du Conseil.

Que le dit rôle restera ouvert à l'examen des parties intéressées ou de leurs représentants durant les trente jours du présent avis, durant les heures de bureau.

Quiconque croira devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, pourra produire une plainte par écrit et sous serment au bureau du sous-séjour, dans le local susdit, annonçant l'objet et les raisons de la demande.

Et ainsi que les Évaluations se réuniront à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve, dans la salle du Conseil, vendredi, le vingt-neuf septembre, à deux heures de l'après-midi, à huit heures P. M. pour entendre les parties intéressées et examiner les plaintes produites.

En agissant directement sur le foie et les intestins, ce grand remède procure une guérison prompte et permanente, à tous les dérangements de ces organes, il guérit l'indigestion et la dyspepsie et détruit la cause des maux de tête et de la biliosité. Une pilule, une dose. Vingt-cinq cents la boîte, chez tous les marchands. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase sont sur chaque boîte.

M. G. ECREMENT,
Secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve.

Montréal, 26 août, 2-10-23

LA S. CARSLY LA S. CARSLY

LA CIE S. CARSLY LA CIE S. CARSLY

La Vente de la Nouvelle Gérance présente des Occasions sans égales d'Épargner de l'argent

Il est très évident que le public en tire un grand avantage. L'offre tangible accordée durant les jours écoulés de la deuxième semaine de notre vente, démontre que la députation de citoyens qui, vendredi dernier, a demandé la vente de la nouvelle gérance fut continuée, n'était vue l'écho du désir du public. La nouvelle gérance vous remercie cordialement de votre appui et de vos marques de confiance. Elle se propose de maintenir votre enthousiasme par des achats de valeurs telles que ci-dessous mentionnées.

MOUSSELINE CORDEE DE 20c POUR 8c

Fond blanc avec dessins très choisis de couleur noire. 17 effets différents à votre choix. Une des meilleures lignes de vente de cette saison. 30 pièces de large. Valeur régulière de 20c, pour être vendue durant le reste de la semaine, par la nouvelle gérance, à la verge. 8c

ITEMS QUI INTERESSENT LES MODISTES

Bordure de velours dans toutes les nuances assorties. Régulier 3c la verge. Prix spécial de la nouvelle gérance. 1 1/2c

COTON A FAUFILER

Manufacturé sur l'ordre spécial du Grand magasin. Prix de vente de la nouvelle gérance, pour une bobine contenant 1,000 verges.

DES MILLIERS D'ENFANTS MEURENT ANNUELLEMENT

qui pourraient être sauvés par usage opportun du



IL GUÉRIT

La Diarrhée, Dysenterie, Crampes Cholera, Cholera Infantum, Cholera morbus et toutes les Maladies Estivales.

Toute mère, nourrice ou gardienne, devrait l'avoir.

Il est inoffensif, agréable et efficace.

Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien. 125-1

Au Parc Sohmer

Si les amateurs de l'art et du sport désirent s'amuser avec profit, ils n'ont qu'à aller au Parc Sohmer, celui d'aujourd'hui, par excellence.

Jamais, croyons-nous, les directeurs du Parc n'ont offert au public un programme aussi beau, aussi complet que celui de cette semaine.

Après quelques années d'absence, M. et Mme Bégué, artistes français de renom, reviennent à Montréal recueillir les applaudissements chaleureux et mérités de leurs admirateurs.

M. Bégué, comme on le sait, s'est illustré au "Metropolitan Opera House", de New-York. Quant à Mme Bégué, c'est la cantatrice choyée du Grand Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Donne d'une superbe voix de contralto, l'assistance lui a fait une véritable ovation, hier soir, après qu'elle eût rendu les notes mélodieuses de la "Reine de Saba", l'une des œuvres magistrales de Gounod. Sa diction a été pure, et sa voix d'une ampleur remarquable.

M. Bégué, de son côté, est un baryton ténoriste populaire. Le timbre de sa voix, sonore, naturel et soutenu, charme beaucoup les auditeurs. Ajoutons à cela une diction parfaite, et nous aurons une idée de son talent.

Nous avons pu l'admirer à notre aise, hier soir, dans l'interprétation de "Torquato", de Bizet, qu'il a chanté avec le brio d'un véritable artiste.

Les sœurs Dunbar sont loin de déparer le programme. Elles sont brillantes et gentilles dans leurs chansons et leurs danses.

Le jongleur comique, Herbert Lloyd, est d'une habileté incomparable. Il fait rire son auditoire jusqu'aux larmes. Non moins habile est sa partenaire, Mme Lillian Lillian.

Les fameux acrobates Polk et Presko font les délices des amateurs de sport sensationnel. Ils exécutent leurs jeux avec une agilité et une souplesse extraordinaires.

Les deux sœurs Vaidis, artistes aériennes, terminent une représentation qui vaut certainement la peine d'être vue.

Hier soir, l'orchestre du Parc a attaqué les pièces les plus délicates et les plus difficiles. C'est dire que nos musiciens-artistes ont émerveillé leurs auditeurs.

Allons au Parc Sohmer ? telle est, cette semaine, la clameur qui court la ville.

Un gros vaisseau de guerre

Londres, 26. — La princesse Louise, duchesse d'Argyle, a présidé hier au lancement du navire de guerre "Dominion", à Barrow. Le "Dominion" est le dernier des trois vaisseaux dits d'Edouard VII. Il coûtera environ \$6,500,000.



Le Savon Sunlight est fabriqué d'huiles et de graisses pures, et il ne contient nul ingrédient nuisible. Il est un savon pur qui donne une satisfaction absolue.

113

L'INSURRECTION FAIT PROGRES

Les Turcs doublent les massacres

Krushevo est inhabitable

Londres, 26. — D'après une dépêche de Constantinople au "Daily News", toute la milice turque désire vivement que la guerre éclate. Le ministre de la guerre a signé un contrat avec les compagnies Krupp et Mauser pour l'achat de 200 canons, de 200,000 cartouches, au prix de \$12,500,000.

Sofia, 26. — Des voyageurs qui arrivent d'Adrianople racontent qu'un massacre des chrétiens a eu lieu en cette ville, dimanche matin. D'après les nouvelles, les canons du fort ont ouvert le feu sur une bande d'insurgés qui avaient attaqué un poste militaire dans le voisinage. Une panique se déclara aussitôt dans la ville. La population musulmane tomba sur les chrétiens et les massacra. Une autre version dit qu'un officier turc a voulu entrer de force dans une maison bulgare, afin de molester l'un des occupants.

Ce dernier se défendait avec vigueur; les musulmans devinrent excités, et appelèrent à leur secours des soldats et des Bashi-Bazouks. Ils attaquèrent le quartier bulgare de la ville. Les consuls étrangers ont, dit-on, protesté énergiquement auprès du Vali, qui s'est déclaré impuissant à restreindre le fanatisme des musulmans.

Le dernier se défendait avec vigueur; les musulmans devinrent excités, et appelèrent à leur secours des soldats et des Bashi-Bazouks. Ils attaquèrent le quartier bulgare de la ville. Les consuls étrangers ont, dit-on, protesté énergiquement auprès du Vali, qui s'est déclaré impuissant à restreindre le fanatisme des musulmans.

Paris, 26. — L'un des motifs qui ont amené la Russie à faire, tous ses efforts pour prévenir l'extension du mouvement révolutionnaire en Macédoine, est de maintenir la paix en Europe, et le peu de confiance qu'elle a dans l'Allemagne.

Philippopolis, Bulgarie, 26. — Le conseil turc, accompagné d'une personne suspecte les matières sur lesquelles les commissaires n'avaient pu s'entendre, et à l'audition des plaidoyers des deux parties.

Il a dit qu'il ne donnerait pas sa décision comme tiers-arbitre à présent, mais qu'il l'emporterait la preuve à Washington, afin de l'examiner avec son avant de rendre son jugement.

Une autre séance aura lieu demain.

LES GRIEFS DES MINEURS

Assemblée du bureau de conciliation

New-York, 26. — La commission de conciliation chargée d'ajuster les différends entre les mineurs et les patrons, dans la région de l'anthracite, s'est réunie hier à huis clos, au bureau du général de la région de la compagnie de chemin de fer Lehigh Valley.

M. Carroll D. Wright a pris part à la réunion de la commission pour la première fois comme tiers-arbitre.

Les questions sur lesquelles les commissaires n'ont pu s'entendre et qui ont été soumises à la décision de M. Wright, comprennent des cas de précédentes distinctions faites par Cox Bros & Company, et la Lehigh Valley Coal & Navigation Company, contre certains mineurs grévistes; savoir si les hommes employés à la journée sous contrat, à percevoir des tunnels dans la roche tombent sous la juridiction de la commission, au terme du jugement de la commission.

M. Wright a aussi à décider une question qui a surgi de la grève de 30,000 hommes dans la région de Schuylkill, après la grève générale, pour obtenir moins d'heures de travail les samedis.

Les hommes ont repris l'ouvrage sous protestation. Cependant, un mineur d'une des houillères Reading n'a pas été repris, et c'est sa demande de réintégration en attendant le règlement de la question générale, que M. Wright doit décider.

Lorsque la commission s'est ajournée M. Wright a dit que la journée avait été consacrée à l'examen des témoignages entendus par la commission, concernant les matières sur lesquelles les commissaires n'avaient pu s'entendre, et à l'audition des plaidoyers des deux parties.

Il a dit qu'il ne donnerait pas sa décision comme tiers-arbitre à présent, mais qu'il l'emporterait la preuve à Washington, afin de l'examiner avec son avant de rendre son jugement.

Une autre séance aura lieu demain.

COURRIER DE ST-JEROME

Séance du conseil de ville — En promenade

(Dépêche spéciale) St-Jérôme, 26. — Le conseil de ville de Saint-Jérôme a siégé lundi soir sous la présidence de M. le maire.

La principale question qui a été mise au jour ou plutôt qui est tournée à l'ordre du jour est celle de la St-Jérôme Heat Light and Power Co.

Voici la lettre qui a été mise devant le conseil par le secrétaire :

22 août 1903. "Considérant des offres plus avantageuses que nous sont offertes par une autre ville pour une installation électrique et vu la lenteur que le Conseil de St-Jérôme met dans l'accomplissement de ce projet nous avons décidé de ne pas continuer les négociations au sujet de l'éclairage électrique de St-Jérôme."

ST-JEROME HEAT LIGHT AND POWER.

Le résultat de ceci est que nous continuerons d'être mal éclairés et de payer des prix exorbitants pour l'éclairage.

Deux mémoires de frais au montant de \$10,500 ont été ensuite acceptés.

Une enquête pour incorporation du Club de Baseball St-Jérôme a été lue au conseil qui l'a aussitôt accordée.

Le secrétaire a été autorisé à prendre toutes les informations nécessaires au sujet de l'achat d'un concessionnaire pour le pavage de nos rues.

Si le Conseil peut réussir à améliorer les rues ce sera une belle amélioration pour notre ville.

MM. Edmond, Pierre, Alfred et Ernest Latour, de Montréal et Henri Latour, de Chicago, tous fils de M. Pierre Latour sont retournés dans leur famille après une promenade de plusieurs jours chez leur père.

M. et Mme de Martigny sont de retour d'un voyage de quinze jours aux États-Unis.

Madame Georges Wilson, du Nominique est en promenade chez sa sœur Mme E. Beauchamp.

Mlle Maria Beaudry, de Attleboro, Mass., est en villégiature ici chez son oncle, M. Antoine Beaudry.

Mlle M. Flore Léonard, est aussi en promenade chez son frère M. J. V. Léonard, avocat.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les vêtements de laine, le linge, les robes, les pantalons, et toute sorte de coutellerie.

L'AUGMENTATION DE L'ARMÉE

La commission royale suggère plusieurs changements

Londres, 26. — Le rapport de la commission royale sur la guerre sud-africaine, publié hier après-midi, s'efforce de commenter la conduite des officiers individuellement, condamne fortement le manque de préparatifs en vue de la guerre, appuie l'opinion de lord Lansdowne qu'un tel état de chose est plein de danger pour l'empire et donne une protection insuffisante à l'empire.

La commission reconnaît la nécessité d'un plus haut degré d'intelligence chez les soldats et d'un état-major instruit.

Lord Escher, l'un des commissaires, dit dans un rapport supplémentaire, que le manque de préparation en 1899 montre que le secrétaire de la guerre était coupable ou de négligence ou d'ignorance des faits. Il conseille la réorganisation du "War Office".

La commission reconnaît la nécessité d'un plus haut degré d'intelligence chez les soldats et d'un état-major instruit.

Lord Escher, l'un des commissaires, dit dans un rapport supplémentaire, que le manque de préparation en 1899 montre que le secrétaire de la guerre était coupable ou de négligence ou d'ignorance des faits. Il conseille la réorganisation du "War Office".

La commission reconnaît la nécessité d'un plus haut degré d'intelligence chez les soldats et d'un état-major instruit.

Lord Escher, l'un des commissaires, dit dans un rapport supplémentaire, que le manque de préparation en 1899 montre que le secrétaire de la guerre était coupable ou de négligence ou d'ignorance des faits. Il conseille la réorganisation du "War Office".

La commission reconnaît la nécessité d'un plus haut degré d'intelligence chez les soldats et d'un état-major instruit.

Révolte agraire en Italie

Rome, 25. — Les paysans des environs de Rome ont envahi les propriétés des princes Chigi, Torlonia et Pignatelli, réclamant le droit de cultiver la terre et d'en partager les bénéfices. Les soldats ont été envoyés sur les lieux pour rétablir l'ordre.

London envoie son tribut

London, Ont., 26. — Mlle Clara B. Volney, de cette ville, a approuvé les remarquables efforts de Catarthozone et fait la déclaration publique qui suit :

"J'avais continuellement le rhume de nez depuis des années, et j'avais rien ne me procura d'aussi rapides résultats que le Catarthozone. Je suis charmée d'avoir enfin trouvé un remède qui guérit absolument les rhumes. J'appuie fortement le Catarthozone; il guérit chaque fois."

Tous les pharmaciens vendent le Catarthozone.

Soirée de gala

Ce soir, au Parc Sohmer, soirée de gala. Programme spécial et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

Courrier de Valleyfield

(Correspondance régulière) Valleyfield, 26. — La Montréal Cotton Co. s'est décidée à construire une nouvelle teinturerie qui remplacera plusieurs anciennes. Les travaux sont commencés. Les journaux en sont très fiers.

Mlle Marie Rose Louise Pottava, en de passage à Valleyfield en visite chez M. Midland Gungdon.

M. E. Lamarche, E.R.T., de Montréal, est en visite chez M. John Sullivan, E.R.T.

Mme France Gordon et ses deux jeunes fils, Mlle Laure et Hélène Larocque, de Montréal, sont en visite chez M. J. E. Melchior.

M. Louis Hains, de "La Patrie", était de passage ici, dimanche.

Le POISON

Dans le sang amène les humeurs et les clous, l'eczéma et les scrofules.

Le Sirop Weaver

le guérit d'une manière permanente tout ce purifiant le Sang.

Davis & Lawrence Co., Limited, MONTREAL, PROPRIETAIRES. NEW YORK.



Trois Petits Verres de **Vin St Michel** Pris chaque jour

RENDENT

La Force, La Vigueur, La Santé

aux Malades les plus Pâles et les plus Faibles.

Il n'y a pas d'Anémie, pas de Faiblesse, pas de Débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants et reconstituants de ce

Tonique Merveilleux.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, SEULS AGENTS POUR L'AMERIQUE.

Tel. Bell Est 1291

J. J. Panneton, Dentiste

1598 Rue St-Catherine, 145, Montreal.

1598 Rue St-Catherine, 145, Montreal.

Carnet mondain

Lundi matin, a été célébrée avec pompe le mariage de M. Eugène Guay, fils de M. Eugène Guay, maire de St-Henri, avec Mlle Bernadette Tremblay, fille de M. Gilbert Tremblay, de Longueuil.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église paroissiale de Longueuil, par M. le chanoine Lévesque, curé de St-Henri, assisté de MM. les abbés Eugène Maréchal et Albert Ducharme.

Le chœur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Helmina Larivière, a chanté la messe.

À l'officiation, Mlle Colette Larivière a chanté le "Laudamus Te".

Le maître de St-Henri servait de témoin à son fils, et M. Joseph Tremblay, curé de la paroisse, servait de témoin à cette dernière.

La collecte fut faite par Mlle Alexandrine Brisette et Laure Rivard.

Après la cérémonie nuptiale, les nouveaux époux et les invités se rendirent chez Mme Lemay où ils attendirent un souper très copieux.

A une heure, M. et Mme Eugène Guay ont pris passage à bord du "Campana" pour un voyage dans le bas du fleuve.

Parmi les invités on remarquait M. E. Tremblay, M. et Mme Lucienne Dumas, Mlle Elisabeth et Marie-Marie Tremblay, Mlle Mitchell, M. Lefebvre, Mlle Pelletier, Mlle Gauthier, Mlle Perrault, Mlle Dufresne, Mlle Huet, Mlle Larivière, Mlle Ducharme, Mlle Rivard, Mlle Guay, M. et Mme André Guay, M. Arthur Larivière, Mlle Rose-Anne Guillet, Charles Lachapelle, grand père du marié, et autres.

Les carrossiers

L'Union des Carrossiers aura une assemblée générale, vendredi, 28 courant. Tous les membres qui ne seront pas présents, auront une piastre d'amende à payer. Cette assemblée est pour décider à ce qu'on doit faire pour la fête du Travail. Elle aura lieu à la salle Empire, coin des rues St-Catherine et St-Laurent.

Dentition des Enfants

Le Sirop du Dr Coderre pour Enfants a été employé par nombre de nos principaux médecins et par nos meilleures familles, pendant au-delà de 50 ans avec un succès et une satisfaction marqués. Il soulage les douleurs de la dentition, la colique, les crampes, calme le bébé, guérit la diarrhée et la dysenterie et produit un sommeil naturel et rafraîchissant.

En vente partout. Prix de la bouteille qui est envoyée franco par la poste à une adresse quelconque sur réception du prix.

TH WINGATE CHEMICAL CO., Limited, - - - Montréal, Canada

Pastilles du Dr Coderre contre les Vers. Le seul remède contre les vers.

MINE GRASSE O.F.F.

114

Au Nord-Ouest

Strathcona, Alta., T. N. O., 15 Août 1903.

A Monsieur le Rédacteur. Je soussigné, une petite place dans une de vos colonnes, afin de donner quelques avis à ceux qui ont l'intention de venir dans le Nord-Ouest. A ces braves gens, je dis :

Écrivez d'avoir un petit capital avant de vous décider à venir. N'oubliez pas de chevaux ici, car vous êtes presque certain de les perdre avant longtemps, le climat ne leur étant pas favorable.

Les chevaux des États-Unis et du Bas Canada ne vivent pas bien longtemps ici, à cause du changement de climat, d'eau et de nourriture.

Une personne qui vient avec sa famille et avec un petit capital de 2 à 3 cents par semaine à mille piastres (\$500 à \$1,000) peut faire son chemin.

Je ne conseille pas à un pauvre homme de venir dans nos rangs avec sa famille car l'on n'est pas hospitalier et ceux qui dirigent l'immigration le sont peut-être moins que les autres.

UN DE VOS ABONNÉS.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

A une assemblée de l'Union Allée (Zouaves Pontificaux), ont eu lieu les élections pour 1903 et 1904, avec les résultats suivants :

Président général, Joseph Boudreau, Montréal; vice-président général, Oscar Roussin, Montréal; trésorier général, Léon Deschamps, Montréal; secrétaire général, Léon Deschamps, Montréal; commandant, Ch. J. A. Prud'homme, Montréal; adjoint, Ch. J. A. Prud'homme, Montréal; chef, A. Labèque, Ch. J. A. Prud'homme, Ch. J. Deschamps, L. S. Gendron, A. Saint, A. Laroche, Y. Boudreau, T. Sauvageau, et S. Royer, tous de Montréal.

Vice-présidents de sections : Montréal, M. Deschamps; Québec, Ch. J. A. Prud'homme; Trois-Rivières, Maxime Feron; St-Jovite, Ch. J. A. Prud'homme; St-Hyacinthe, Aug. Alfred; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre, Ch. J. A. Prud'homme; St-Roch, Ch. J. A. Prud'homme; St-Sauveur, Ch. J. A. Prud'homme; St-Vincent, Ch. J. A. Prud'homme; St-Zotique, Ch. J. A. Prud'homme; St-Amand, Ch. J. A. Prud'homme; St-Basile, Ch. J. A. Prud'homme; St-Eustache, Ch. J. A. Prud'homme; St-Jean, Ch. J. A. Prud'homme; St-Léonard, Ch. J. A. Prud'homme; St-Michel, Ch. J. A. Prud'homme; St-Pierre,

